Projet RIPOSTE

La Voix des Populations

RAPPORT NATIONAL DES COMMUNAUTÉS POPULATIONS CLES « PC » DU BURKINA FASO

« La voix des populations clés

OCTOBRE 2021

REMERCIEMENTS

Le présent rapport national des communautés présente les plans d'actions défendus, la présence dans les instances, la diffusion et la valorisation de l'expertise communautaire de terrain sur les PC, les témoignages sur les besoins, les blocages, les alertes lancées et le bilan des dysfonctionnements, de partage d'expériences innovantes en matière d'impact sur les PC, ainsi que les revendications et propositions pour des avancées significatives pour la santé et les droits des PC dans le pays à travers l'élaboration d'une feuille de route pour l'année à venir. Le rapport national des communautés est un outil de photographie des combats PC et manifeste des PC, élaboré pour et par ces dernières par une mobilisation et un engagement de tous les groupes spécifiques. A ces acteurs, « solutions de la lutte contre le VIH », nous tenons à adresser nos plus chaleureux remerciements. Sa rédaction a été également enrichie grâce à la structuration et à la mobilisation communautaire, inter-associative et la structuration de l'expertise terrain « acteurs de la lutte ». A ces partenaires de lutte pour l'accès aux droits et à des soins de qualité des PC, nous tenons à exprimer notre reconnaissance. Les partenaires stratégiques notamment SP/CNLS, ONUSIDA, Conseiller régional en santé mondial à l'Ambassade de France, le CCM/Burkina, IPC/bénéficiaire principal , KASABATI/BS TB-VIH, AIDSETI/BS populations clés du NFM3 au niveau national, le RAME, Juriste Express les institutions de recherche en sciences sociales, les structures identitaires (HSH, TS et UD) et les cibles alliées ont assuré soutien et crédibilité à la production du présent rapport ; les partenaires techniques AGCS PLUS et Coalition PLUS. A ces derniers nous témoignons toute notre gratitude. Notre reconnaissance va enfin à l'endroit L'Initiative/Expertise France le partenaire financier du présent.

(Liste exhaustive sera en annexe)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....2

TABLE DES MATIERES.....3

SIGLES ET ABREVIATIONS 4

RESUME/ABSTRACT 5

INTRODUCTION GÉNÉRALE 6

I. ANALYSE DU CONTEXTE 7

. II- LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES RPC AU CCM POUR OPTIMISER LEUR ROLE AU SEIN DES INSTANCES NATIONALES 9

A.Rappel des objectifs et résultats poursuivis.....9

B. Activités réalisées.....9

. C. Thématiques transversales prises en compte dans l'accomplissement des activités.....10

D. Résultats atteints..... 11

E. Leçons apprises.....12

F. Recommandations opérationalles:.....13

III- LA REPARTITION DES POPULATIONS CLES A L'ELABAORATION DE LA STRATEGIE DE PLAIDOYER EN REPONSES AUX BARRIERES IDENTIFIEES 16

A. Les processus et les outils pour la structuration de l'expertise terrain et de la mobilisation communautaire.....16

B- Les résultats obtenus en matière de participation des populations clés à l'élaboration de stratégies de plaidoyer en réponse aux barrières identifiées.....16.

IV. LES DEFIS ET LES DIFFICULTES RENCONTREES 18

A. Les difficultés rencontrées.....18

B. Les défis/perspectives.....18

V. LES RESULTATS DES ACTIONS DE PLAIDOYER PORTEES PAR LES PC EN REPONSE AUX BARRIERES IDENTIFIEES (PERIODE...).....19

VI. REVISION ET/OU ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL.....20

VII. LES LEÇONS APPRISES PAR RAPPORT A LA PARTICIPATION DES POPULATIONS CLES A L'ELABORATION DE STRATEGIES DE PLAIDOYER EN REPONSE AUX BARRIERES IDENTIFIEES.....21

VIII. LES RECOMMANDATIONS POUR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS CLES A L'ELABORATION DE STRATEGIES DE PLAIDOYER EN REPONSE AUX BARRIERES DE L'ACCES A LA PREVENTION, AUX SOINS ET AUX DROITS DES PC 21

CONCLUSION/DEFIS.....22

. ANNEXE 1 : Outil d'analyse 23

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGCS PLUS : Alliances Globale des Communautés Pour la santé et les Droits

ARCAD Santé Plus : Association de Recherche de Communication et d'Accompagnement à Domicile des Personnes Vivant avec le VIH et le SIDA

ANSS : Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida

CCM : Instance Nationale de coordination des subventions du FM

CMR : Chargés de mission Riposte

CNLS : Conseil National de Lutte contre le Sida

HSH : Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes

FSF : Femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes

TS : Travailleuses de sexe

LCS : Lutte contre le Sida

DH : Droits Humains

PEC : Prise en Charge

PC : Populations Clefs de l'épidémie à VIH/ Sida

PILS : Prévention Information Lutte contre le Sida

REVS PLUS : Responsabilité Espoir Vie Solidarité PLUS

RPC : Représentant Populations Clefs

Trans : personne transgenre

PS : Professionnelles de sexe

UD : Usagers de drogue

VIH : Virus de l'Immuno déficience Humaine

Résumé/Abstract

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Riposte pour cette 2ème année , malgré la situation de la pandémie à COVID 19, les Riposteurs-es (leaders PC, les RPC, les CMR) ont globalement poursuivi et affiné la mobilisation des RPC et leaders PC pour une meilleure structuration de l'expertise terrain PC à des fins de plaidoyer et une meilleure participation à l'élaboration des documents stratégiques, afin d'obtenir l'intégration de leurs besoins en santé et droit dans les documents nationaux dans une logique de continuité et de pérennisation des actions amorcées lors des deux précédents semestres dont :

- 01 avec les cibles de plaidoyer (nationales et Fonds mondial)

pour rendre les réunions de CCM plus productives en matière d'impact sur les PC. Ces exercices ont permis d'obtenir la constitution d'un sous-groupe rédactionnel spécifiquement PC et d'outiller les RPC au CCM pour faire valider les recommandations issues des personnes concernées lors de la révision du cadre stratégique national et lors de l'élaboration de la note conceptuelle du NFM3 qui s'étend de 2021 à 2023 ;

- 02 campagnes de mobilisation des RPC et leaders PC pour participer à l'élaboration des demandes de Financement du FM dans l'optique d'intégrer leurs besoins ;
- 04 focus group avec les PC en amont du dialogue pays du FM pour identifier les besoins qui ont connu la participation régulière de 6 leaders PC ;
- 01 forum national des communautés pour prioriser les besoins à prendre en compte dans les documents stratégiques nationaux adressés au FM ; ce forum a regroupé une quarantaine de personnes issues des organisations identitaires PC, des structures communautaires et des PTF ;
- L'acquisition de matériels Covid19 en vue d'assurer le continuum de l'offre des services au PC.

INTRODUCTION GENERALE

L'ONG Responsabilité-Espoir-Vie-Solidarité (REVS PLUS), est l'une des premières associations communautaires de lutte contre le VIH/sida et les hépatites au Burkina Faso créée en 1997 et reconnue d'utilité publique en 2018. Sa mission est de contribuer au bien-être socio-économique et sanitaire de la population en général mais principalement des PVVIH, OEV et des PC (HSH, UD, Trans, FSF, détenus, orpailleurs et TS). Leader dans la prise en charge VIH des PC, les secteurs d'interventions de REVS PLUS sont : principalement le VIH/sida, mais aussi la tuberculose et le paludisme, les cancers et les hépatites, les droits humains, le plaidoyer et le genre, la santé sexuelle et reproductive et la recherche communautaire. Les activités principales de REVS PLUS sont la prévention et la mobilisation, le dépistage et la prise en charge médicale, le soutien psychosocial et communautaire et le plaidoyer. En effet, REVS PLUS a développé depuis 2014 une pratique professionnelle du plaidoyer sur les droits humains des PC, afin de promouvoir le respect des droits des PC.

Par ailleurs, REVS PLUS est membre du réseau de défense des droits des PC au Burkina Faso, membre du CCM et bénéficiaire des subventions du FM. Elle met en œuvre le projet RIPOSTE au Burkina Faso, avec le soutien de L'Initiative/Expertise et le déploie grâce à l'appui de ses partenaires dans 3 autres pays : au Burundi via l'ANSS, au Mali via l'association ARCAD Santé PLUS, et à Ile-Maurice via l'ONG PILS. L'analyse des contextes juridique, politico-culturel et épidémiologique a permis de justifier pleinement l'initiative de ce projet soutenu par Coalition PLUS sur financement de l'Expertise France et mis en œuvre par REVS PLUS et les différentes associations intervenant auprès des populations clés dans les différents pays du programme (Burkina Faso et Mali) et dans les pays consultés à distance (Burundi, île-Maurice).

En termes de santé publique, le projet prend en compte le contexte sociopolitique des populations clés qui sont en général restées en marge des programmes sanitaires et sociaux. L'exclusion et la forte marginalisation dont elles font l'objet se traduisent par une participation réduite, tant en ce qui concerne la prise en charge des IST que du VIH que son organisation programmatique. La stigmatisation et la discrimination à leur égard constituent encore un problème majeur. Surtout l'offre de service d'accompagnement juridique en cas de violences et de violations récurrentes de droits des personnes appartenant à ces groupes reste peu développée. Le projet Riposte vient combler partiellement ce vide dans les contextes où il est mis en œuvre.

I. ANALYSE DU CONTEXTE

La lutte contre le sida (LCS) en Afrique francophone reste une urgence sanitaire, en priorité pour les HSH, TS et les UD. Ces PC se heurtent à d'importantes difficultés d'accès aux services de prévention, soins et suivi en raison d'un environnement social et/ou légal stigmatisant, discriminant, voire criminalisant. La levée des obstacles à l'accès aux services VIH, qui permettrait de concourir à l'atteinte des 95-95-95, prôné par l'ONUSIDA, implique nécessairement et indissociablement une réponse « santé et droits » pour ces groupes marginalisés, discriminés et souvent cachés.

Au Burkina Faso la séroprévalence VIH chez les PC selon l'étude sur la cartographie programmatique des populations clés réalisée par le SP/CNLS- IST en 2017 est de 1,9% chez les HSH, 5,4% chez les PS/TS et 1% chez les UD pour un taux de 0,7% pour la population générale à la même année. Toutefois selon le rapport intermédiaire du projet Riposte, le cadre législatif présente un vide juridique car elle ne criminalise pas expressément l'homosexualité, ni le travail du sexe, mais le conservatisme et les fortes pesanteurs culturelles, religieuses, traditionnelles, rendent difficile le travail sur les questions HSH et TS. Pour les UD, la loi est essentiellement répressive. Dans l'ensemble, les lois protégeant les populations clés sont quasi-inexistantes et celles qui existent semblent peu appliquées ; des vides juridiques caractérisent la gestion de certaines populations clés comme le cas des HSH au Burkina Faso. Pour autant des lois concernant d'autres populations clés comme les TS sont utilisées pour persécuter et discriminer ces groupes. Ainsi, les lois contre le Racolage au Burkina Faso sont utilisées contre les TS.

Le projet Riposte est atypique, car il assume un positionnement sur le rôle central du plaidoyer comme levier pour améliorer l'accès aux soins et lutter contre l'épidémie de sida. Il fait de cet accès un enjeu éminemment politique, où la question du manque de moyens et de capacités se pose en termes de priorisation de la LCS sur les populations clés.

La non-participation à la prise de décision effective des RPC devient dès lors le principal frein à l'enrayement de l'épidémie au niveau national. Dans le Projet Riposte, la dimension politique est au cœur de la stratégie d'intervention. Ce qui permet de déployer un panel d'activités politiques et juridiques : de plaidoyer, de renforcement des capacités de militances des organisations identitaires et de défense des DH, d'assistance juridique, de recueil d'information sur les cas de violation des DH, de sensibilisation et de formation des leaders et RPC.

Situation socio juridique à retenir au Burkina

Bien qu'aucune disposition ne criminalise ni ne pénalise les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe, la société demeure très hostile envers les personnes socialement différentes. Les interventions en direction des populations clés se font dans un contexte particulièrement défavorable au risque d'être accusé de faire l'apologie et la promotion de l'homosexualité

Tableau 1 : Dispositions juridiques au Burkina Faso (source : rapport d'évaluation intermédiaire)

Lois protectrices			Lois punitives[2]				
A Lois et règlements qui protègent les personnes vivant avec le VIH contre la discrimination	B Lois et règlements antidiscriminatoires qui prévoient une protection pour les populations vulnérables	C Lois, règlements ou politiques présentant des obstacles à l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et soutien pour les groupes vulnérables	D Restrictions liées au VIH à l'entrée, au séjour et à la résidence	E Lois qui pénalisent spécifiquement la transmission ou l'exposition au VIH	F Lois qui pénalisent les relations sexuelles entre personnes adultes consentantes de même sexe	G Lois considérant le travail du sexe ("prostitution) comme illégal[3]	H Loi imposant le traitement obligatoire des personnes qui consomment des drogues et/ou punissant de la peine de mort les infractions liées à la drogue [4]
Oui	**Oui**	**Non**	**Non**	**Oui**	**Non**	**Non**	**Non**

Loi N° 030/2008 du 20 mai 2008 portant lutte contre le VIH-Sida au Burkina Faso

L'article 184 A et B du code pénal

Article 120 du code des drogues (sans décret d'application

II- LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES RPC AU CCM POUR OPTIMISER LEUR ROLE AU SEIN DES INSTANCES NATIONALES

A. Rappel des objectifs et résultats poursuivis

Forts des remontées du terrain et de la mobilisation communautaire à des fins de plaidoyer, les RPC pourront s'appuyer sur une offre d'appui technique continu et spécifique à leurs profils et besoins en renforcement. Dans le non-jugement et la confiance qui caractérise la démarche communautaire, et pour renforcer la confiance des RPC qui ont le courage politique d'une parole à la première personne, cet accompagnement technique a permis aux RPC de se positionner en véritable acteur de plaidoyer et de renforcer leurs compétences stratégiques. Leurs efforts ont été rythmés par des activités régulières de plaidoyer et de mobilisation pour contribuer à l'obtention de résultats de plaidoyer. Pour ce faire, le Projet Riposte, « la voix des populations clés » a été accompagné par L'ATELIER DES LUTTES (cabinet de consultation experte plaidoyer professionnel) afin de poursuivre la dynamique de professionnalisation du plaidoyer de la base communautaire, entamée lors d'une première phase de consultance réalisée sur les fonds du projet, permettant de livrer, en août 2020, un premier guide de gouvernance du projet Riposte : outil d'organisation activiste du plaidoyer de terrain pour les équipes. L'animation d'une série de webinaires hebdomadaires sur la qualité de la participation des leaders Populations Clés (PC), leurs problèmes et besoins, mais aussi les réponses concrètes de santé et de droits et les solutions du point de vue des personnes concernées ont permis de convertir les contraintes de leur rôle de représentation en enjeux de plaidoyer. Leur positionnement, la faible marge de manœuvre pour remédier aux problèmes structurels, les raisons de la colère et du découragement, nous ont amenées aux racines du manque d'efficacité de la lutte : le manque de considération de l'expertise terrain et des pair.e.s éducateur.rice.s, l'absence de mécanisme pérenne de remontée des dysfonctionnements du terrain, le manque de financements des activités communautaires à haut impact, les obstacles politiques, policiers et sociaux freinent la lutte. Ces échanges ont été l'occasion d'entamer un processus de transfert de méthodologie du plaidoyer qui s'est poursuivi dans la consultance à un rythme hebdomadaire afin de familiariser les participant.e.s à l'impératif de poser un cadre de dialogue en interne sur le plaidoyer pour amorcer la professionnalisation de l'influence des leaders PC.

Du rapport de la consultance, on retient qu'elle a eu pour objectif l'animation de réunions hebdomadaires d'appui technique plaidoyer, la construction d'une identité de groupe Riposte national et le transfert des méthodes d'empowerment plaidoyer : une structuration de la capacité à agir et à influencer. Conscientiser les violences subies, apprendre à exprimer les problèmes qui font le quotidien et les traduire en solutions.

La professionnalisation du plaidoyer des communautés pose la question de la place, de l'accueil des personnes concernées et de la reconnaissance accordée à leur rôle des représentant.e.s de populations stigmatisées/criminalisées dans la gouvernance de la lutte contre le sida. L'expertise plaidoyer a permis d'ouvrir un champ de réflexion et d'action pour améliorer la qualité de la participation des personnes concernées dans les débats politiques et budgétaires qui décident des programmes de terrain à leur égard. Et avant de pouvoir participer efficacement, il faut déjà savoir se positionner en interne dans les structures, ouvrir une place à la parole plaidoyer de la base de manière constructive, formaliser les besoins et argumenter les solutions dont les personnes ont besoin pour leurs vies, les associations pour leurs files actives et dont le pays a besoin pour améliorer l'impact sanitaire du VIH/sida sur sa population. Outiller la participation des personnes a été une opportunité d'appuyer la capacité de l'expertise communautaire à se positionner au niveau national pour influencer les débats de santé publique et d'accès aux droits.

B. Activités réalisées

Le projet RIPOSTE et l'accompagnement méthodologique proposé vise la prise en compte de la voix des experts du terrain, par conséquent l'objectif de coordination avec les acteur.rice.s intervenant sur les populations clés dans le pays est au centre du sujet. Les 12 personnes ayant reçu l'assistance technique dans le cadre de cette mission sont les 4 catégories de personnes : 1/ les chargé.e.s de mission Riposte, salarié.e.s sur le projet ; 2/ les représentant.e.s populations clés et leurs suppléant.e.s siégeant au CCM ; 3/ des salarié.e.s des associations partenaires du projet ou de l'inter-associatif impliqué dans RIPOSTE ; 4/ des pair.e.s-éducateur.rice.s des 4 (avec les trans) catégories de populations clés adhérant au processus de renforcement de leurs capacités d'acteur.rice.s de plaidoyer.

L'animation de webinaires d'appui technique plaidoyer, à raison de 2 à 3h par semaine et à destination des groupes Riposte constitués a été une occasion de transfert de la méthodologie plaidoyer. Ces temps de travail à distance ont eu pour but de rassembler les acteur.rice.s du projet Riposte afin de guider la production des plans d'actions nationaux et de la boite à outils spécifique au pays et chaque catégorie de PC, tout en assurant la mutualisation pour la construction d'un plan d'action de plaidoyer PC.

La production de fiches méthodologiques d'appui technique au plaidoyer pour appuyer la structuration de la mobilisation et de l'expertise plaidoyer PC, compilation de ces échanges et travaux sous la forme d'un guide d'opérationnalisation du plaidoyer PC comme fil conducteur d'un appui technique plaidoyer PC prêt à la mise en application.

C. Thématiques transversales prises en compte dans l'accomplissement des activités

Le renforcement de capacités en plaidoyer structure la détermination à agir. Il faut retenir que les représentant.e.s des personnes concernées par RiPOSTE, ont décidé de se porter le plaidoyer pour la reconnaissance officielle, symbolique et matérielle de leur statut. Un statut professionnel pour les pair.e.s-éducateur.rice.s signifie des compétences professionnelles reconnues, des contrats et des salaires permettant une évolution de carrière, des garanties d'assurance et de sécurité personnelle pour déployer l'action de terrain, une carte professionnelle à montrer aux forces de l'ordre est une autre de leur revendication, pour que la police n'entrave plus les actions en direction de la santé publique. Les préservatifs et gels lubrifiants sont souvent utilisées en guise de motif pour justifier les interpellations des populations clés. Alors défendre les droits humains prend toute sa réalité dès lors que le plaidoyer permet de cibler les causes concrètes des violations de droits humains et d'ouvrir la parole pour avancer. La reconnaissance du métier de pair-éducation à travers l'officialisation d'un statut a traversé les échanges. De manière transversale, c'est une COLÈRE ET DÉTERMINATION DU TERRAIN SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PAIR.E. S ÉDUCATEUR. RICE. S qui se fait entendre. L'appui technique plaidoyer a permis de libérer la parole sur les constats afin de pouvoir alimenter la construction de stratégies adaptées aux contextes et appropriées par ces acteur. rice.s. Le caractère endogène de la détermination à agir est au centre du processus de renforcement de capacités en plaidoyer communautaire.

Une colère due au manque de moyens : comment bien travailler sur le terrain et ramener de bons "chiffres" sans centres de soins adaptés et/ou suffisants pour les populations clés, sans moyens financiers pour "ALLER VERS" les personnes exclues. Une colère due au manque de reconnaissance : comment ne pas se décourager et continuer à sauver des vies sans respect des expert.e.s terrain et de leurs alertes, sans marge de manœuvre suffisante pour influencer les décisions, sans mandat effectif de représentant.e.s considéré comme guide de l'impact. Une colère due au risque sécuritaire : comment résister quand les confrontations avec la police font le quotidien sur le terrain, sans statut ni même document officiel prouvant l'action communautaire à montrer pour se protéger de la police, sans recours systémique à un.e avocat.e pour être libéré.e immédiatement, sans allié.e.s dénonçant de leur place privilégiée l'ampleur des violations de dignité humaine subies.

De la colère mais surtout de la détermination pour se mobiliser ensemble et dans chaque groupe de PC réunis dans les webinaires d'appui technique plaidoyer, une détermination pour faire savoir l'impact de l'expertise terrain et pour porter la voix des PC. De manière transversale, la consultance a permis de conscientiser le besoin de création de cadres fixes d'échanges pour la parole et la mobilisation plaidoyer. Les enjeux : l'urgence à formaliser l'immense richesse du savoir-faire des acteurs de terrain comme préalable à l'action de plaidoyer efficace ; le besoin de festivités et de résilience comme ressort de la mobilisation pour convertir les violences subies en action vers le changement ; la systématisation de réplication des bonnes pratiques (les avancées doivent faire écho partout ailleurs). Enfin, le besoin d'une stratégie transversale de gouvernance associative pour propulser le plaidoyer des PC devrait être au centre des préoccupations de structuration : les efforts de plaidoyer ne sont pas seulement tournés vers l'extérieur et les cibles politiques de plaidoyer mais il convient de manière constructive et volontariste, de se demander collectivement comment mieux travailler entre programmes d'une même structure pour poursuivre les priorités des personnes concernées, et entre associations d'un même pays pour décrocher des résultats concrets à l'échelle nationale. Pour résumer, la transversalité est inhérente au plaidoyer professionnel opérant.

D. Résultats atteints

Objectifs d'appui technique plaidoyer	Résultats obtenus : Transfert de méthodologie d'appui technique plaidoyer	Résultats à atteindre dans une prochaine phase Appropriation et production autonome des outils
Objectif spécifique 1 : Assurer les conditions d'une contribution communautaire légitime impliquant une redevabilité des RPC envers leur communauté	- Manuel de gouvernance intégrée du projet multi-pays à l'usage des différentes parties prenantes du projet - Transfert des méthodes de structuration interne de l'expertise et de la mobilisation communautaire	- Fonctionnement en équipe multi-pays dynamique et solidaire, intégration du projet dans la stratégie globale des associations, positionnement interne et externe sur les objectifs politiques du projet - Calendrier commun des activités du projet
Objectif spécifique 2 : Appuyer la formalisation de la contribution opérante des RPC dans le dialogue technique et politique	- Transfert des méthodes d'amélioration du positionnement des RPC à destination de leurs cibles	- Formation théorique et pratique à l'usage des RPC dans le cadre de l'appui technique plaidoyer mis en place
Objectif spécifique 3 : Accompagner la création d'une dynamique de mobilisation militante, efficace pour la remontée des besoins et propositions des PC en faveur de leur accès aux soins et aux droits	La structuration de la parole plaidoyer de la base communautaire, spécifique à chaque contexte, se consolide.	Réajustement stratégique régulier des diagnostics, analyses collectives, productions et activités issues des plans de travail internes mis en place.
Objectif spécifique 4 : Soutenir la professionnalisation d'une pratique communautaire du plaidoyer tourné vers l'action et les résultats sur les PC	- Fiches-action utilisées pour la validation, le suivi-évaluation et la capitalisation des activités menées	- Plans stratégiques nationaux de plaidoyer PC et plans d'actions opérationnels des activités - Rapport d'activités autoévalués dans une logique de réactivité face aux obstacles rencontrés et résultats atteints

RECOMMANDATIONS PROCHAINES ÉTAPES 2021

Objectif spécifique 5: Structurer la formation interne sur le plaidoyer comme base de structuration

*Modules de formation des PE et des PC sur le plaidoyer adapté aux objectifs prioritaires des plans d'action

- Appui organisationnel pour veiller à l'intégration du plaidoyer PC porté dans le cadre du projet RiPOSTE avec l'ensemble des stratégies nationales et internationales des associations partenaires du projet

Objectif spécifique 6 : Accompagner la mise en place d'un système de suivi-évaluation de l'impact du plaidoyer PC

OUTILS À PRÉVOIR :

- Feuille de route du chargé de reporting et suivi-évaluation sur les enjeux politiques du suivi-évaluation

Effet Principal : Pour la première fois un lieu régulier de libre parole de plaidoyer au niveau des Pair.e.s Educateur.rice.s et leaders PC a été ouvert et un engagement collectif de ces derniers de mener le combat sur la reconnaissance de leur statut comme base de l'amélioration globale de la lutte sur le terrain s'est dégagé.

E. LEÇONS APPRISES

Concilier les points de vue. C'est ce que le plaidoyer permet. Il faut alors trouver les mots pour trouver les solutions. Lutter contre la stigmatisation, œuvrer pour les droits humains oblige à poser des mots sur les tabous liés à l'identité de genre et à la sexualité, à l'usage de drogue, au travail du sexe. Ces sujets portés par des parcours de vie, et portés par l'expertise communautaire sont le cœur des plaidoyers. Il faut du courage demander et proposer au-delà de l'opinion publique, pour réclamer la santé pour tou. te.s sans jugement. Le plaidoyer permet d'assumer et de structurer ce courage, de comprendre que cette ténacité pour défendre les personnes concernées est un vrai métier ; identifer les obstacles à la prévention et à la prise en charge, réfléchir et construire les solutions basées sur les besoins des personnes concernées, ces besoins qui selon le respect du principe communautaire sont les guides. Avec le projet Riposte, les leaders populations clés réunis en inter-associatif, assurent le renforcement de leurs capacités en plaidoyer en adoptant des méthodes et techniques de participation efficace afin de devenir de bons co-pilotes de la lutte. Une reconnaissance de ce co-pilotage qui induit que nous pouvons nous asseoir à la même table, chacun.e a sa place, chacun.e reconnu.e dans ses compétences.

Formaliser l'expertise du terrain pour argumenter en accord avec les recommandations internationales sur les solutions à haut impact sanitaires. Il faut se renforcer pour convaincre que nous avons dans les mains des solutions à haut impact, à relever la tête malgré la stigmatisation. Oser porter une voix de plaidoyer, même si l'on parle d'une place encore stigmatisée. Assumer d'être une force d'expertise nationale même si on est catégorisé populations criminalisées, oser dépasser ce constat. Nous pouvons désormais porter un autre regard sur le plaidoyer porté par les personnes concernées. Comprendre leurs intentions à travers leurs efforts de participation, comprendre aussi la redevabilité que les leaders communautaires doivent à leurs communautés. "Que faites-vous pour nous ?" voilà ce que les leaders entendent... voilà le défi que veut relever le plaidoyer communautaire : aligner les besoins des personnes concernées et les politiques publiques. Il y a un malaise évident : on a l'impression que la lutte repose sur le courage et l'héroïsme de personnes qui avancent, sans les pleins moyens humains et financiers, sans la pleine reconnaissance.

Finalement, le renforcement de capacités en plaidoyer a aidé à mieux situer les responsabilités. Une responsabilité du point de vue des personnes qui composent les communautés : faire mieux, faire plus, supprimer les morts évitables, ne plus perdre des êtres chers à cause de dysfonctionnements des réponses nationales. Une responsabilité du point de vue des leaders de ces communautés : se lever et parler, parler pour convaincre que chaque problème aurait une solution. Professionnaliser le plaidoyer des communautés avant de s'élancer dans le dialogue politique c'est d'abord structurer son expertise du terrain, la transformer en argumentaire de santé publique et de droits humains, afin d'influencer les politiques et les partenaires techniques et financiers de miser sur l'expertise du terrain pour obtenir de meilleurs chiffres, pour sauver plus de vies.

Puis, oser adresser d'autres responsabilités : celles des représentant.e.s politiques face au déploiement des stratégies à haut impact sur les populations clés ; celles des forces de l'ordre qui très souvent entravent l'action de santé publique sur le terrain. Cette tension que représente la criminalisation des populations concernées est omniprésente. Le parti pris du plaidoyer des personnes concernées est d'aider les représentant.e.s politiques à identifier les obstacles qui empêchent les programmes d'apporter les résultats espérés. C'est une boussole sur la bonne utilisation des financements : peut-on être plus efficace pour une riposte nationale optimisée, qui bénéficient pleinement aux personnes concernées ? S'immerger dans le plaidoyer communautaire, c'est comprendre que les problèmes qui remontent du terrain sont les flèches de redirection des politiques.

Accepter que les alertes communautaires sont la preuve de compétences solides et irremplaçables : l'expertise du terrain. Il y a plus alors de confrontation ou d'opposition dès lors que l'on partage ensemble le devoir d'avoir les meilleurs résultats nationaux. Se professionnaliser en plaidoyer, c'est prendre le parti de la méthodologie pour trouver les réponses aux questions de l'impact sanitaire : comment rendre la lutte plus efficace ? comment intégrer les solutions performantes du terrain dans les budgets nationaux ? Comment mieux contribuer en tant que leader communautaire pour voir plus de résultats ? Comment sortir de l'ombre ? montrer la réalité des choses et voir des résultats concrets : ce sont les principes de

base du plaidoyer. S'attaquer aux problèmes, les uns après les autres, pour porter avec conviction des arguments validés par la science. Pour pallier aux difficultés du passage à l'action, la réflexion et les activités de plaidoyer doivent se replonger dans les racines du principe communautaire et devenir ensemble, dans la transversalité des expertises du terrain, des professionnel.le.s du principe "Rien pour nous sans nous". Il est trop communément admis que le monde communautaire est indispensable à la réponse nationale. Cette idée s'est banalisée. S'intéresser aux dynamiques du plaidoyer communautaire, permet de comprendre comment les personnes concernées conscient.e.s de leur rôle direct pour freiner l'épidémie ont souhaité passer de bénéficiaires, de numéros de files actives, de simples consommateur.rice.s de services de santé à de véritables acteur.rice.s de l'amélioration de la lutte nationale. Cette prise de conscience a permis la structuration d'un véritable métier, un corps professionnel avec des compétences formelles (et à formaliser) : c'est la richesse inouïe du métier de paire-éducation. La déconsidération du métier a été la principale difficulté mise en avant et la professionnalisation du plaidoyer va ainsi permettre aux pair.e.s-éducateur.rice.s d'être outillés pour expliquer en quoi ils sont les maillons essentiels de la lutte. Le plaidoyer se structure sur le dépassement de ce point de blocage lié au besoin de reconnaissance de l'importance du travail de terrain. C'est un constat national pour décrocher les victoires à venir de la lutte du point de vue du terrain : la reconnaissance officielle du métier de la paire-éducation est essentielle, elle ouvrira un travail de terrain géré de manière professionnelle et permettra d'atteindre des résultats plus importants si les moyens suffisants lui sont consacrés.

F. RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES :

ASSURER LA CONSTRUCTION DES CONTENUS ET OEUVRER À LA FORMALISATION DE L'EXPERTISE

Au plus près des obstacles réels qui entravent une riposte efficace sur l'épidémie dynamique, les leaders PC doivent avoir la maîtrise de l'utilisation des informations stratégiques pour affiner les revendications nationales sur les populations clés au plus près des programmes nationaux. Les activistes ne peuvent plus rester face à des recommandations nationales non appliquées, des projets pilotes concluants mais non renouvelés, des initiatives performantes qui ne sont pas mises à l'échelle. Le suivi-évaluation des initiatives droits humains pour formaliser l'expertise spécifique sur le lien entre l'impact sanitaire et les atteintes aux droits des PC devrait être renforcé. L'installation d'un mécanisme pérenne de redevabilité des politiques publiques nationales au regard des priorités dégagées par les communautés PC serait un objectif à mettre en place de manière opérationnelle :

- Assurer le monitoring des réponses nationales sur les PC et la valorisation des avancées santé et droits dans une optique de recherche d'impact sanitaire coût-efficace et d'influence sur l'environnement sociopolitique ; faire coexister l'expertise terrain sur les populations clés et des stratégies de visibilité de la performance communautaire.

- Assurer la construction des informations stratégiques liées aux PC, les Rapports nationaux des Communautés PC, le portage des revendications PC, les plans d'actions nationaux (santé et droits humains), la documentation des discriminations et violences, ainsi que la recherche de l'impact sanitaire, au centre de l'expertise.

- Un système de suivi-évaluation spécifique au plaidoyer devra être travaillé pour permettre de réfléchir, au-delà de l'évaluation des efforts des équipes, au déploiement d'un mécanisme de redevabilité auprès des décideurs par rapport aux revendications PC.

- Différents types de travaux de capitalisation des enjeux PC seront nécessaires pour garder, au plus près des résultats obtenus, la mémoire des combats.

Formaliser les conditions d'une contribution fiable et effective des représentant.e.s PC dans le dialogue politique et financier sur les orientations stratégiques et la mise en œuvre opérationnelle des programmes de lutte contre les 3 maladies :

Cette première étape vise à assurer un renforcement du plaidoyer communautaire professionnel et à consolider les acquis et les apports de l'expertise communautaire pour orienter les prises de décisions vers un plus grand impact sanitaire et un meilleur accès aux droits. La participation au dialogue, la contribution à l'élaboration des décisions, l'intervention pour la résolution de problèmes et l'amélioration des politiques publiques soulèvent la question de la place et de la marge de manœuvre de la société civile. L'appui plaidoyer proposé permet de co-construire une méthodologie efficace de renforcement du

positionnement politique des associations communautaires. La qualité de la contribution de la société civile dans le dialogue national ouvre la possibilité de création d'une série d'indicateurs propres à l'analyse du plaidoyer professionnel : ces méthodes transférées et partagées permettent de créer et d'utiliser un langage commun d'amélioration continue de la participation communautaire aux décisions politiques, vers leur leadership légitime concernant toutes les interventions communautaires sur le terrain.

L'expertise communautaire est la clé de réussite sans pour autant détenir une reconnaissance suffisante pour contribuer de manière efficace et pérenne. Le plaidoyer professionnel s'inscrit contre cette capacité limitée, ponctuelle et restreinte des associations communautaires à faire entendre leur voix. Ainsi renforcée par une analyse sur l'amélioration de sa participation, la société civile est désormais en capacité d'apporter régulièrement des analyses chiffrées et ancrées dans le vécu des personnes concernées, répondant aux objectifs politiques visés par les stratégies communautaires (dépistage et prise en charge démédicalisée, stratégies avancées propres au profil de l'épidémie touchant les personnes socialement exclues et/ou légalement criminalisées). La traduction des gaps programmatiques et financiers en revendications argumentées et adressées aux cibles nationales permettra d'établir un suivi-évaluation des avancées sur la mise à l'échelle des interventions communautaires prioritaires sur le terrain. Une lecture communautaire des chiffres de la cascade nationale des soins et des efforts de lutte contre les violations de droits humains devra permettre dès lors de positionner la société civile comme garante d'avancées concrètes.

La recommandation de pérennisation d'un espace où le rôle de la société civile s'exerce pleinement : des acteur.rice.s communautaires renforcé.e.s dans leur positionnement politique et dans leur influence sur les décisions déploient des stratégies efficaces de lutte contre les 3 maladies dans un environnement de travail porteur. Créer cet environnement est permis par l'analyse plaidoyer pour permettre des prises de conscience sur l'acceptation d'une légitimité communautaire évidente, vers un statut apaisé d'interlocuteur.rice.s experte.s du terrain. Un cadre de concertation permet de tourner les yeux vers l'impact sanitaire des politiques publiques :

Un partenariat révélant une solidarité active entre société civile représentante des populations exclues et gouvernement, pour une riposte nationale optimisée.

Formaliser un cadre opérant et pérenne de concertation entre les autorités et sa société civile experte :

Cette seconde étape vise à concrétiser le soutien national envers l'expertise communautaire. Forte d'objectifs politiques pour une contribution de qualité de sa société civile, les instances nationales deviennent dès lors un partenaire de travail routinier pour l'amélioration des résultats nationaux. La professionnalisation du plaidoyer communautaire ouvre également ce champ d'appui technique auprès des autorités nationales : c'est l'occasion de changer de paradigme et de passer de la simple consultation occasionnelle de la société civile à la promotion d'une relation efficace entre associations et gouvernement. Formaliser un cadre de travail opérant veut dire déconstruire les représentations sur les travailleur.se.s de terrain. La légitimité remise en cause, l'accès difficile aux cibles politiques, et finalement de mise à l'écart sur les prises de décisions seront des questions à dépasser au moyen d'échanges et de partage d'expériences. Comme le proposent les résultats attendus de la mission d'expertise, c'est la mise en place d'une dynamique formalisée de concertation qui est visée pour pouvoir se tourner vers l'amélioration des résultats de terrain. À partir des conditions mises en place par le Fonds mondial, des modalités de fonctionnement des CCM théoriquement favorables à l'expression de l'expertise communautaire via les sièges de représentations, il convient de renforcer le constat, de la part du Staff du CCM, des difficultés quotidiennes que représentent le manque de reconnaissance des expert.e.s du terrain. Comment aller au-delà d'un soutien affiché à la concrétisation d'un partenariat fort avec les associations communautaires ? le comité de suivi stratégique est-il à l'écoute des dysfonctionnements du terrain ? Alors quels débats, formations, activités à mener entre parties prenantes de la lutte, pour devenir des partenaires (vraiment) solidaires ?

En terme d'attentes du CCM Burkina, les populations clés recommandent au CCM de prévoir lors de la révision de ces textes, deux (02) sièges supplémentaires

pour les populations clés en tenant également compte de la diversité des communautés (01 siège pour les HSH, 01 siège pour les TS et 01 siège pour les UD) dans l'objectif d'une meilleure prise en compte de nos besoins dans les sphères de décision.

L'appui technique au plaidoyer propose de déployer une série d'indicateurs sur les conditions d'une relation de travail basée sur la reconnaissance de l'expertise communautaire comme guide de l'amélioration des chiffres nationaux. Central dans la vision de long terme du pilotage des politiques publiques : l'existence du CCM au niveau national doit pouvoir propulser une stratégie plus large de dialogue politique national comme amorcé par les dialogues-pays.La recommandation finale est celle d'une stratégie de co-pilotage national de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme avec les expert.e.s communautaires, dont les résultats sanitaires sont garants de leur légitimité. Ensemble, il s'agit de prouver que l'impact sanitaire doit être l'unique préoccupation partagée par celles et ceux qui mettent en œuvre les ripostes nationales.

Témoignages : La vidéo du projet : https://youtu.be/TiMKlaOIZmY. L'article publié sur le site internet de L'Initiative : https://www.initiative5pour100.fr/actualites/article/riposte-voix-des-populations-cles.

La structuration de l'expertise terrain et de la mobilisation communautaire autour du plaidoyer sont les préalables nécessaires au portage d'un plaidoyer communautaire, prenant sa légitimité dans la construction collective. Assurer la participation éclairée des personnes issues des communautés exige d'améliorer la circulation de l'information sur les obstacles et besoins qu'elles rencontrent et leur offrir des espaces de résonnance pour être acteurs de la lutte. À travers le rôle de pair.e.s-éducateur.rice.s, médiateur.rice.s, leaders PC et des PC mobilisées, l'expertise terrain sera valorisée et utilisée pour apporter preuves et arguments au plaidoyer national et régional, ce qui nous semble poser les conditions favorables d'une participation communautaire au pilotage de la lutte, depuis la base communautaire et vers laquelle on retourne.

III- La participation des populations clés à l'élaboration de stratégies de plaidoyer en réponse aux barrières identifiées.

A. Les processus et les outils pour la structuration de l'expertise terrain et de la mobilisation communautaire

Justification : la structuration de l'expertise terrain et de la mobilisation communautaire autour du plaidoyer sont les préalables nécessaires au portage d'un plaidoyer communautaire, prenant sa légitimité dans la construction collective. Assurer la participation éclairée des personnes issues des communautés exige d'améliorer la circulation de l'information sur les obstacles et besoins qu'elles rencontrent et leur offrir des espaces de résonnance pour être acteurs de la lutte. À travers le rôle de pair.e.s-éducateur.trice.s, médiateur.rice.s, leaders PC et des PC mobilisées, l'expertise terrain sera valorisée et utilisée pour apporter preuves et arguments au plaidoyer national et régional, ce qui nous semble poser les conditions favorables d'une participation communautaire au pilotage de la lutte, depuis la base communautaire et vers laquelle on retourne.

L'importance des diagnostics.

Le diagnostic a consisté à :

Présenter le projet RIPOSTE aux PE, leaders PC, associations communautaires et identitaires ;

Réaliser un diagnostic d'état des lieux actuels de la mobilisation interne sur le plaidoyer dans les associations ;

Élaborer un plan de mobilisation interne des PC autour du plaidoyer ;

Échanger avec les associations sur l'intégration des aspects de plaidoyer dans les fiches de collectes de données des PE ;

Élaborer un plan de structuration de l'expertise terrain ;

Établir un canal de circulation de l'information sur les retours concrets du terrain.

Confère : Annexe 1 : Outil d'analyse des structures

B. Les résultats obtenus en matière de participation des populations clés à l'élaboration de stratégies de plaidoyer en réponse aux barrières identifiées

L'évolution et les effets de l'action en matière de participation des populations clés à l'élaboration de stratégies de plaidoyer en réponse aux barrières identifiées a été marquée par le contact avec l'expertise terrain et communautaire qui a permis dans un premier temps de poser les bases pour l'identification des futurs PE para-juristes qui ont bénéficié de session de Renforcement de Capacités sur leur rôle dans le cadre du projet Riposte et sur les outils de collecte conçu pour la collecte des VBG ; une série d'activités de concertation notamment :

- Le séminaire afin d'assurer l'appropriation du rôle de ces « super-pairs-éducateurs » comme maillon de la chaîne Riposte. L'intégration des remontées des problèmes et des besoins des PC dans les fiches de collecte de données des PE, utilisées en routine ;

- L'appui à la structuration de l'information recueillie auprès des experts terrain à des fins de plaidoyer est passé par des échanges réguliers. Les cibles sont les 5 PE « Experts Terrain » référents locaux sur le plaidoyer à travers des missions de suivi dynamique.

- L'organisation de Focus Groups pour la structuration de l'information recueillie et de la remontée des besoins à des fins de plaidoyer comme cadre d'échanges sur les obstacles vécus et ressentis à la prise en charge de qualité, les besoins pour plus d'impact sur l'amélioration de leur situation ;

- L'organisation de rencontres/Ateliers de mobilisation interne des personnes concernées sur l'accès aux soins et aux droits des PC (« de force de consommation de services à force de propositions pour la lutte ») qui a permis l'appropriation du plaidoyer national mené dans un cadre plus large donc en visant plus de personnes que dans les focus groups plaidoyer et en y apportant une dynamique de mobilisation autour des enjeux de plaidoyer portés par les associations ;

- La tenue des Fora annuels des communautés PC comme dialogue communautaire continu qui a offert un temps annuel pour rythmer la vie du plaidoyer et de la mobilisation PC suscitées par les consultations communautaires et les rencontres communautaires dont les personnes impliquées sont le « public-acteur » des Fora. Il s'est agi d'une forme de réappropriation de la dynamique du dialogue pays du FM dans l'optique d'un

dialogue pays continu pour sortir du rôle de caution de la consultation communautaire, en permettant des sessions de débats, d'élaboration collective et de partage des enjeux et des combats entre communautaires puis face aux autorités nationales ;

- La mise en place des réunions Riposte communautaires trimestrielles pour la structuration d'un cadre d'échanges inter-associatif d'alerte et de surveillance « santé et droits » des PC : par ce cadre d'échange les chargé.e.s de mission Riposte ont animé des réunions inter-associatives aux côtés des RPC avec des alliés identifiés comme constructifs, dynamiques et expérimentés afin d'assurer collectivement l'élaboration et le suivi d'un plan d'action de plaidoyer axé sur les PC afin de maximiser l'impact de la réponse nationale. La coordination des informations a permis de préparer les réunions du CCM. Le plaidoyer de résolution de problèmes a été mené en parallèle d'un plaidoyer pour l'accès à l'innovation au Sud (dépistage démédicalisé, PrEP, Autotests, charge virale, etc.) ;

- Formation de 5 pairs-éducateurs à la fonction de para juriste pour la surveillance, la documentation des violations des droits, le reporting des cas et la vulgarisation du numéro d'alerte afin d'assurer la diffusion de l'information juridique auprès des PC et leur orientation vers les permanences juridiques adaptées à leurs besoins en prenant en compte la spécificité des cibles ;

- Mise en place d'un numéro d'alerte et de soutien juridique à distance pour les PC, orientation vers les permanences du Fonds mondial et reporting des cas afin de permettre aux PC de pouvoir saisir les associations quel que soit l'endroit du pays où elles se trouvent et ainsi résoudre le problème d'accessibilité des services juridiques pour les PC hors capitale. Les données recueillies servent à alimenter le plaidoyer des RPC dans les instances nationales de prise de décision ;

- Réunions régulières des RPC et suppléants avec la Ressource Humaine chargée de mission Riposte pour instaurer un cadre de travail adapté et régulier pour le RC, l'appui à la planification et le suivi des actions d'améliorations de la situation des PC afin de permettre une meilleure participation des RPC dans les instances de décision et l'appui à la mise en œuvre du plan d'action constituant la preuve des efforts de plaidoyer déployés pour viser des changements concrets et avancées significatives pour les PC ;

- Dialogue et concertation (hors réunions du CCM) avec les cibles de plaidoyer (nationales et FM) pour rendre les réunions du CCM plus productives en matière d'impact sur les PC afin de créer une meilleure circulation de l'information sur le vécu des PC et les solutions communautaires pour relever les défis dans une dynamique de "PC Watch". L'attente réside également dans le renforcement du plaidoyer porté par les RPC lors des réunions du CCM et d'assurer notamment leur participation aux comités de suivi stratégique. Cette activité a permis aux leaders PC de participer à l'élaboration du Cadre Stratégique National 2021-2025 à Koudougou et a contribué à la mise en place d'un sous-comité rédactionnel populations clés, premier du genre dans le cadre de l'élaboration des subventions du NFM.

- Les activités de plaidoyer planifiées sur la ligne dotation d'activités à travers le plan d'action PC visant les cibles nationales et internationales pouvant faire aboutir les revendications portées ont servi pour la mise en place et la création du poste de 80 médiateur. rice.s populations clés au niveau national (30 TS, 20 HSH, 10 UD et 20 PvVIH) dans le NFM3.

IV. LES DEFIS ET LES DIFFICULTES

Des faiblesses persistantes de vision et de stratégie de plaidoyers pour l'accès aux droits et à la santé des PC demeurent.

A. Difficultés rencontrées :

- Insuffisance du nombre de PC dans les groupes rédactionnels des subventions du FM ;

- Absence des PC dans certains groupes rédactionnels des subventions du FM ;

- Faible disponibilité des RPC/PC pour les rencontres (la majorité des RPC sont des membres de structures associatives, il leur est par conséquent difficile d'assister à des réunions de groupe régulières)

- Retard dans la mise en place de l'observatoire/les numéros d'alerte par manque de motivation des partenaires ;

- Confinement dû à la COVID-19 ;

- Rencontres/formations en ligne pas toujours adaptées avec des difficultés de connexion ;

- Limitation de la zone d'intervention du dispositif d'assistance juridique (Bobo et Ouaga) ainsi que la lenteur dans la signature des conventions et la lourdeur des procédures financières

- Absence d'un observatoire populations clés pour la documentation des cas de violences basées sur le genre

- La non prise en compte des personnes transgenres et des activités proposées dans la Somme au-délà

- la multiplicité des supports physiques de collecte des données

B. Les défis/perspectives

- prospection d'entreprises et de regroupement d'entreprises privées qui souhaitent apporter leur soutien aux problèmes sociaux,

- Nécessité d'une communication constante et d'un suivi régulier avec les RPC pour assurer une remontée d'informations efficace

- Maintien de la disponibilité et la continuité de distribution des ARV et autres intrants

- Instauration de l'appui nutritionnel ;

- Ré-planification des activités non réalisées/rencontres régulières à cause de la pandémie COVID-19 ;

- Maintien de la formation continue des RPC/PE ;

- Poursuite de la mise en place de l'observatoire sur les VBG/les numéros d'alerte par manque de motivation des partenaires ;

- Soutien/facilitation de la participation des RPC/PC (en logistique) aux réunions ;

- Promotion de l'élargissement de l'accompagnement de l'assistance juridique aux populations clés et aux PvVIH à l'ensemble du territoire ;

- Renforcement continu des capacités des RPC/PC sur les notions de base en Droits Humains ;

- Implémentation effective de la digitalisation des données communautés populations clés

- signature des conventions de l'assistance juridique dès le 01er janvier de chaque année

.V. LES RESULTATS DES ACTIONS DE PLAIDOYER PORTEES PAR LES PC EN REPONSE AUX BARRIERES IDENTIFIEES (PERIODE...)

Participation au processus de la demande de subvention (AG CCM, élaboration des demandes de financements adressées au FM et dialogue pays du FM) ; Participation effective de plus 50 populations clés au dialogue Pays

- Prise en compte des besoins des populations clés dans le plan Opérationnel et dans la demande de financement adressée au FM ;

- Prise en compte effective des populations clés au Comité d'élaboration du CSN-Sida 2021-2025 ;

- Participation d'un représentant UD au sein du Comité rédactionnel des demandes de subventions du FM ;

- Plaidoyer pour la valorisation du statut du pair éducateur ;

- Prise en compte de certaines activités dans le Paquet Minimum des activités des populations clés ;

En décembre 2019, le Fonds Mondial a communiqué l'enveloppe de l'allocation du Burkina Faso au CCM marquant ainsi l'une des conditions préalables à l'élaboration des demandes de financements au Fonds Mondial. Ainsi, en collaboration avec l'Equipe Pays du Fonds Mondial et le CCM/Burkina, un calendrier de préparation des nouvelles allocations a été mis en place, assorti d'une feuille de route détaillée.

Les schémas suivants illustrent

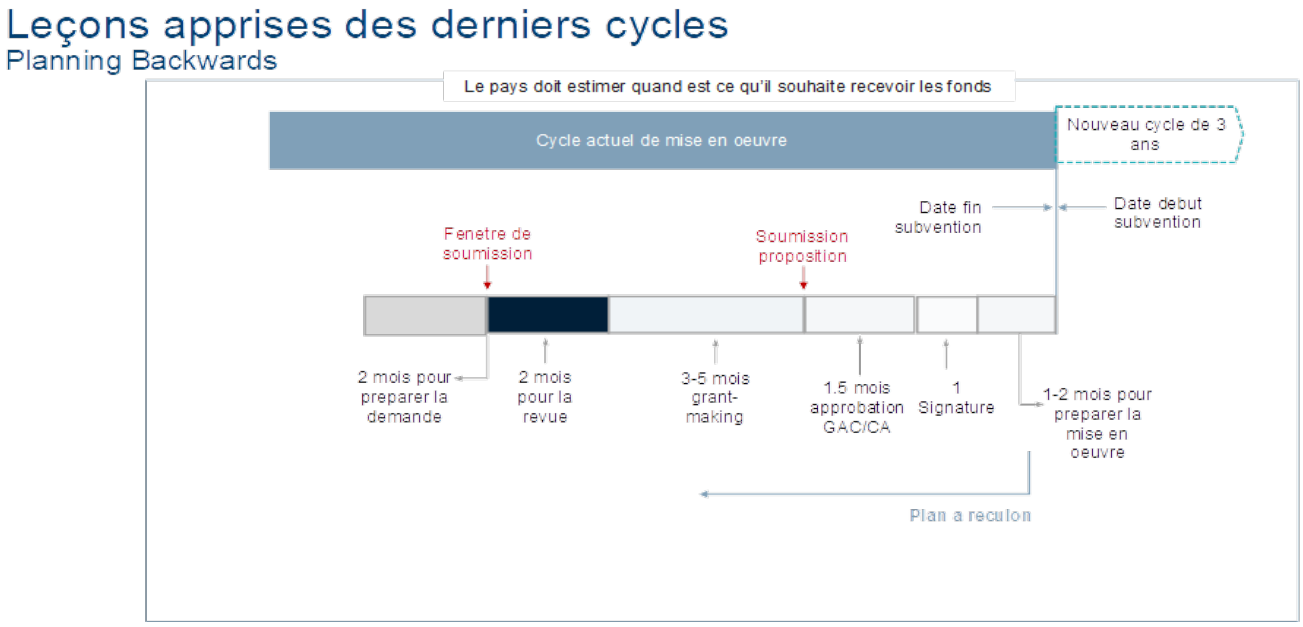

Sur la base du calendrier de préparation des nouvelles allocations, le CCM Burkina a mis en place des comités rédactionnels pour l'élaboration des demandes de financements.

Précisons que pour le NFM3, deux (02) demandes de subventions ont été élaborées :

- Une demande de subvention Paludisme/RSS ;

- Une demande de subvention TB/VIH.

Ces deux demandes de subventions se sont matérialisées à travers la signature de quatre (05) accords de financements.

Le Projet RIPOSTE a mené un plaidoyer fort en amont à l'endroit du CCM, des Institutions Nationales et Internationales, ayant conduit à la mise en place de sous-groupes rédactionnels parmi lesquels, un sous-groupe rédactionnel dédié aux populations clés avec comme rapporteur un leader populations clés et avec comme président de sous-comité, le Bénéficiaire secondaire de la Subvention TB/VIH populations clés. Il est important de noter que cette initiative est la première du genre, processus ayant véritablement contribué à la prise en compte effective des besoins et activités des populations clés.

Examen par le CTEP		Soumission	Dates d'examen
Période 1	23 mars		27 avril - 2 mai
Période 2	25 mai		29 juin - 5 juillet
Période 3	31 août		5 - 11 octobre
Tout au long du processus d'élaboration des demandes de financements, le Projet RIPOSTE à travers le comité de suivi formé par les leaders populations clés a véritablement joué son rôle de veille et de plaidoyer au profit des interventions populations clés.			

VI. Révision et/ou élaboration du Plan Stratégique national

L'année 2020 a été particulièrement dynamique et mouvementé à travers l'élaboration des documents stratégiques nationaux tels que :

- Cadre Stratégique National Sida 2021-2025 ;
- Plans Stratégiques Nationaux (Paludisme et Tuberculose)
- Demandes de subventions du Fonds Mondial.

Pour ce faire, le pays à travers le CCM et le SP/CNLS-IST, a mis en place différents comités pour faire face à ces enjeux stratégiques.

Partant du fait que la plupart des précédents Cadres Stratégiques Nationaux (VIH et Paludisme) prenaient fin en décembre 2020 alors que le Burkina Faso a décidé de soumettre les demandes de financements adressées au Fonds Mondial sur la base des Plans Stratégiques Nationaux de ces programmes maladies, il était donc impératif de procéder à leur révision afin de disposer des drafts finaux avant la fenêtre de soumission du Burkina prévue pour le 25 Mai 2020. C'est ainsi que le Pays à travers le SP/CNLS-IST, le PNT, le PNLP, le CCM/Burkina et autres, a mis en place des comités rédactionnels des Cadres Stratégiques Nationaux par type de pathologie (VIH, TB et Paludisme). Pour ce processus, le Projet Riposte a anticipé en organisant des séminaires régionaux pour l'identification des besoins prioritaires des populations clés à intégrer dans ces CSN 2021-2025.

A ce niveau, le Projet RIPOSTE a joué plusieurs rôles :

- La veille communautaire ;
- La mise en place d'un comité de suivi pour les recommandations issues de ces séminaires de travail ;
- Le plaidoyer et la prise en charge de la participation de deux (02) représentants PC au comité rédactionnel du CSN-Sida 2021-2025 ;
- La mobilisation des leaders populations clés dans l'élaboration des CSN-Sida et son Plan Opérationnel ;
- La mise en place d'une stratégie pour la prise en compte des besoins des populations clés.

Le Projet RIPOSTE a mené des plaidoyers en direction de plusieurs cibles en 2020. Au titre de ces cibles, figurent plusieurs catégories :

- Les partenaires Techniques et Financiers : ONUSIDA ;
- Institutions Nationales : SP/CNLS-IST, CCM Burkina, Cabinet Juris Express ;
- Institutions Bilatérales : Ambassade de France ;
- Les Organisations de la société civile en santé : IPC/BF, CORAB, AIDSETI, RAME

Covid19

Par rapport la résilience des membres de la communauté envers la COVID 19, le Projet RIPOSTE a mobilisé des vivres pour les populations clés à savoir les UD, les TS, les HSH, les personnes transgenres. Sur la base de l'identification des couches vulnérables au sein des populations clés, une proposition de liste de bénéficiaires a été dressée pour la distribution des kits alimentaires composés des vivres, kits de protection contre la COVID 19.

VII. LES LEÇONS APPRISES PAR RAPPORT A LA PARTICIPATION DES POPULATIONS CLES A L'ELABORATION DE STRATEGIES DE PLAIDOYER EN REPONSE AUX BARRIERES IDENTIFIEES.

- La nécessaire collaboration avec les partenaires pour les campagnes de plaidoyer ;
- L'harmonisation des actions de plaidoyer pour les PC ;
- L'intervention qualitative et structurée des PC lors des concertations ;
- La mobilisation et la motivation des PE à travailler ensemble ;
- L'importance de la collecte de données concernant les violations de droits ;
- La mise en place régulière de la redevabilité aux communautés ;
- Une meilleure implication des PE dans les différentes activités ;
- Le renforcement des rencontres inter-associatives ;
- La contribution à la budgétisation des activités
- La participation au suivi stratégique des activités jusqu'à la base ;
- Le renforcement des capacités à travers les webinaires sur la co-construction de la boite à outils ;
- Le partage d'expérience et solidarité entre pays ;
- La dynamique sous régionale du projet RIPOSTE ;

VIII. LES RECOMMANDATIONS POUR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS CLES A L'ELABORATION DE STRATEGIES DE PLAIDOYER EN REPONSE AUX BARRIERES DE L'ACCES A LA PREVENTION, AUX SOINS ET AUX DROITS DES PC

- L'instauration d'un cadre de concertation régulier (semestriel) des populations clés dans le NFM ;
- L'organisation de cadres de concertation avec certains acteurs intermédiaires pour la prise en compte des plaidoyers PC ;
- L'institutionnalisation du forum des communautés PC dans le cadre de la subvention FM ;
- L'amélioration des relations entre les partenaires/structures communautaires ;
- Le renforcement de capacités des RPC/leaders PC/PE ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des PE et médiateur.rice.s ;
- La veille pour la prise en compte des propositions à travers des interventions efficaces ;
- La mise en place un système d'élection inclusif et transparent des représentants populations clés au CCM en prenant compte la représentation de la cible UD ;
- L'élaboration d'une feuille de route pour l'élection des futurs RPC au CCM ;
- La documentation des insuffisances en matière de mise en œuvre des interventions populations clés à intégrer lors de la reprogrammation de la subvention TB/VIH ;
- La mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- La prise en compte des résultats du forum annuel des communautés par le CCM ;
- La validation et la prise en compte effective du référentiel des interventions communautaires au Burkina Faso ;
- Faire le bilan de la contribution effective du Projet RIPOSTE aux subventions du Fonds Mondial ;
- Prévoir la digitalisation des données des pairs éducateurs et médiateurs ;
- Accroitre le nombre de pairs éducateurs et médiateurs au regard des études réalisées ;
- Prévoir un cadre de concertation entre les hommes de média et les populations clés ;
- Impliquer les politiques dans les stratégiques de lutte et de plaidoyer.

CONCLUSION/ DEFIS

Le Projet RIPOSTE offre un cadre de concertation pour les Populations Clés afin de capacité les

principaux représentants (RPC) de ces groupes dans les instances mises en place par le FM (CCM) et les lieux nationaux (CNLS) et internationaux où se décident les orientations stratégiques en vue de la réponse à l'épidémie qui les concernent au premier chef. RIPOSTE se veut de ce fait mieux qu'un projet, mais une approche pour permettre de faire bouger les lignes afin que les RPC partent de simples figurants dans les instances décisionnaires vers des acteurs effectifs de l'orientation des programmes les ciblant.

RIPOSTE a déjà démontré un potentiel d'impact fort dans sa mise en œuvre au Burkina Faso à travers :

- La création d'un cadre de concertation pour évaluer les programmes actuels PC et la formulation des recommandations pour plus d'inclusion des PC dans la LCS ;
- La participation active dans le processus d'élaboration et de révision des PSN de la NC /FM

2021-2023 dans les pays ;

- Une mise en place de fora communautaires véritable outils et stratégie de concertation et de

remontée des besoins des PC ;

- Valorisation de l'expertise terrain au niveau local par le coaching, le suivi et la mise en avant de la paire- éducation menée par les PC dans leurs communautés.

L'enthousiasme que Riposte crée auprès des principaux bénéficiaires, RPC ainsi qu'auprès des Instances de coordination locales du FM, sa continuation y compris dans le cadre d'un éventuel RIPOSTE 2 qui devra toutefois tenir compte des recommandations et des enseignements tirés de cette mise en œuvre est à envisager. L'ambition affichée est de :

- Travailler à l'identification d'une nouvelle génération de RPC (relève/pépite)

Afin que le projet RIPOSTE s'appuie sur une nouvelle génération de communauté de PC et vice versa, il semble pertinent de contribuer au renouvellement des leaders afin de bénéficier d'une nouvelle dynamique.

- Améliorer la représentativité des RPC au sein des instances décisionnelles concernant les PC (prendre en compte chaque groupe spécifique identifié dans le CSN ;
- Plaider auprès du CCM pour l'obtention d'un poste par groupe spécifique identifié dans le CSN ;
- Etendre l'intervention de l'assistance juridique à tout le territoire national ;
- Plaidoyer auprès des programmes afin que les autorités sanitaires contribuent davantage aux besoins des PC.

L'élaboration du présent rapport a suivi un processus participatif et inclusif.

Ainsi, un comité restreint d'élaboration a été constitué et composé des organisations suivantes :

N°	Nom & Prénoms	NOMBRE	LOCALITES
1	AIDSETI	01	OUAGA
2	RAME	01	OUAGA
3	RPC/CCM	01	OUAGA
4	LEADERS (UD ET HSH)	02	OUAGA et DORI
5	RH/PROJET	02	OUAGA

ANNEXE 1: OUTIL D'ANALYSE

L'analyse des informations recueillies se présente comme suit :

INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'ASSOCIATION

1. Nombre de structures rencontrées : sur les 30 structures prévues, nous avons pu toucher 29 en début de Projet

2. Nombre d'années d'existence des structures rencontrées : entre 1 à 28 ans

Régions touchées : Centre ; Hauts-Bassins ; Cascades ; Centre-Est ; Centre-Ouest ; Boucle du Mouhoun ; Sud-Ouest et le Nord. Soit huit (08) régions sur 13.

Groupes Cibles touchés par les associations partenaires : Professionnelles de Sexe (PS), PS et clients, enfants des PS ;Hommes ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes (HSH), Transgenres (TG) ; Usagers de Drogues (UD), Femmes ayant des rapports Sexuels avec d'autres Femmes (FSF) ; dolotières, serveuses, population générale, détenus, Personnes vivant avec le VIH (PVVIH), les jeunes, orpailleurs, les femmes en âge de procréer, routiers, malades tuberculeux, Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), population rurale, les femmes, les adolescents, consommateurs de produits chimiques ; LGBTQ (Lesbiennes-Gays-Bisexuel(le)s-Transgenres-Queers).

3. Domaine d'action des structures partenaires : prévention et prise en charge globale des IST/VIH et des infections opportunistes ; hépatites virales ,Tuberculose, paludisme, planification familiale, santé sexuelle et reproductive (SSR), référence pour l'assistance juridique ,accompagnement social; droits humains, genre et citoyenneté ; dépistage du cancer du col de l'utérus, prise en charge par la cryothérapie, empowerment, médiations sociales, création d'un environnement favorable, centre de recherche, amélioration des conditions de vie des PvVIH ,formation professionnelle ,centre de sevrage de la drogue, école primaire pour les OEV , lutte contre les violences basées sur le genre , lutte contre EBOLA, dispositif de relation d'aide à distance (RAD), réinsertion sociale, plaidoyer, protection de l'environnement et gouvernance, lutte contre la malnutrition, Promotion les droits des PvVIH.

4. Nombre de structures ayant une note d'orientation de l'expertise terrain et de mobilisation PC sur l'ensemble : 1 sur 29 structures rencontrées disposait d'un document allant dans ce sens.

5. Nombre de structures ayant un plan de structuration de l'expertise terrain et de mobilisation PC sur l'ensemble des structures rencontrées : 0 sur 29 structures.

INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'ORGANISATION INTERNE SUR LE TRAVAIL DE PLAIDOYER

1. Nombre de structures ayant des réunions techniques sur le plaidoyer (ou fréquence) PC par rapport à l'ensemble des structures rencontrées : 25 sur 29 structures visitées. Soit un taux de 86 ,20%.

2. Nombre de structures ayant des notes à destination de l'instance dirigeante de l'association par rapport à l'ensemble des structures rencontrées : 11 structures sur 29 structures visitées, soit un taux de 37,93%. Cependant certaines structures ne disposent pas de note administrative mais un travail pour l'aplanissement des problèmes vécus par les populations clés de manière ponctuelle.

3. Nombre total de personnes ressources/référentes dédiées au plaidoyer sur l'ensemble des structures rencontrées :

4. Nombre total d'activités de plaidoyer impliquant des membres de l'association sur l'ensemble des structures rencontrées :

Sur l'ensemble des structures rencontrées quelques-unes disposent de personnes de ressources/référentes dédiées au plaidoyer, toutefois on dénombre au total 119 activités de plaidoyer qui ont impliqué 1134 personnes membres des associations, excepté la voie qui n'est pas encore dans ce processus.

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA MOBILISATION DES PE/PC A DES FIN DE PLAIDOYER

1. Nombre total de PE/PC de l'ensemble des structures rencontrées : sur les 29 structures rencontrées nous dénombrons 509 PE (HSH, UD, PS, TRANS).

2. Nombre total de rencontres entre PE sur le plaidoyer PC : 102 rencontres entre PE sur le plaidoyer.

3. Nombre de structures ayant un aspect plaidoyer dans les fiches de collectes de donnée des PE : Pour une grande partie des structures touchées, l'aspect plaidoyer n'apparait pas sur les fiches de collectes. Cependant il existe pour certaines d'entre elles un item sur les violences basées sur le genre dans la fiche de collectes des données terrains des activités Fonds Mondial, Outil score cards (fiches d'évaluations pour jeunes citoyens développées par ERG et Plan International), un outil électronique appelé REAct, Appui juridique pour ISDAO, Observatoire Droits Humains pour Positive Action, Existence d'un item VBG dans les fiches de collectes de données.

4. Types de Canaux de circulation de l'information et de rétro-information sur le plaidoyer PC dans l'ensemble des structures rencontrées : les structures ne disposent pas de Plans formels pour l'information et la retro-information. Cependant plusieurs canaux sont utilisés afin que l'information parviennent à tous. Exemple de canaux utilisés : Animation d'un observatoire (Ligne Verte Info Sida ; internet) ; réunions périodiques de la structure ; émissions radiophoniques (Sans Tabou) ; causeries de groupes avec les populations clés, réunions périodiques trimestrielles, rencontres trimestrielles régulières avec les cibles, rencontres extraordinaires, rencontres de staff ; rencontres de restitution, réunions mensuelles de coordination ; autres rencontres et réunions.